

ASSOCIATION NATIONALE DES MEMBRES
DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE

Section Essonne

REVUE INFO



Année 2023 N° 33

Septembre 2023



Musée de la Gendarmerie - Melun

Éditorial du président	p.2
Rencontre avec le préfet de l'Essonne	p.3
Assemblée générale 2023	p.4 à p.7
- Rapport moral	p.5 à p.10
- Rapport financier	p.11 à p.12
- Rapport Commissaire aux comptes	p.13
- Elections	p.14
- Budget Prévisionnel 2023	p.15
Passation de commandement au 2 ^e RSMV	p.16
Visite de la pagode d'Evry	p.17
Frères Ancellin	p.18
Claude Bartos	p.19
Lucien Pelletier	p.20
Ramsès II et moi	p. 21
Visite exposition Ramsès II	p.22
Galette des Rois 2023	p.23 à p.24
Soirée bleue 2023	p.25
Nouveaux adhérents	p.26
Changement grade	p.26
Carnet	p.27

REVUE D'INFORMATION

Dédiée aux adhérents de l'ANMONM91



ÉDITORIAL

Chers compagnons, chers amis,

Même si plusieurs semaines nous séparent déjà du chaos qui a bouleversé les premiers soirs de juillet, nous ne pourrions pas oublier de sitôt ce déchaînement de violences, ces incendies, ces pillages, dont les images nous ont laissé un goût amer de désespoir et d'impuissance. Nous ne pouvons pas accepter une telle image de la France.

Nous cherchons des causes à ces mouvements insurrectionnels qui ne relèvent pas d'une tentative de prise du pouvoir par une organisation politique structurée, mais de la conjonction de deux mouvements : l'un, assez bien connu, de tendance anarchiste, qui n'a d'autre objectif que la destruction, le désordre et le vol. Ce sont des adultes quasi-professionnels qui se manifestent à chaque occasion ou expriment publiquement des désaccords qu'ils s'efforcent d'amplifier jusqu'à l'affrontement violent (Gilets jaunes, Retraites, etc.). Ils n'opèrent jamais seuls, ils sont bien connus de la police et, dans une certaine mesure, maîtrisables.

L'autre, et c'est nouveau, est constitué d'une partie de la jeunesse, parfois à partir de 12/13 ans, qui cherche à « exister » puisqu'elle est dépourvue de but, d'idéal et de valeurs morales.

Ce serait une erreur de retenir une cause unique à l'émergence de ces rebelles, héritiers sans foi ni loi des « sauvageons » de Mr Chevènement : défaut d'éducation familiale, carence de la formation civique scolaire, assimilation ratée, jeux vidéo, suppression du service militaire, influence délétère des réseaux sociaux, justice laxiste, effondrement des religions traditionnelles, liens avec les trafiquants de drogue, les théories du genre, l'idéologie woke, etc. On n'en finirait pas d'identifier les causes de ce basculement vers le rejet de l'ordre républicain et la haine de tout ce qui le représente. On voit bien que toutes ces causes partielles dessinent en creux le visage de notre société actuelle et la tentation peut être forte de la rejeter en bloc, oubliant tout ce qu'elle a apporté de confort et de sécurité dans la vie des moins favorisés. Peut-être trop, ou mal ?

Il est facile de comprendre que des missions comme repenser l'école, vaincre le trafic de stupéfiants, mettre en place un service civique obligatoire, sanctionner les délits de toutes sortes, sans faiblesse, dès la première incartade, sont des travaux de longue haleine qui se heurteront à mille difficultés.

Il faut s'y attaquer sans barguigner, c'est le seul moyen de sauvegarder l'essence de notre démocratie et de se mettre en ordre de bataille pour affronter les dangers du dérèglement climatique de plus en plus menaçants.

Le temps n'est plus aux lamentations, mais à la résistance. Il faut que tous ceux qui le peuvent s'engagent dans les communes et les associations (sans négliger l'ANMONM !) pour y rappeler l'exigence de responsabilité, de probité, de respect des biens et des personnes, de soumission à la loi. Les conversations avec la jeunesse peuvent aussi porter leurs fruits. Et si votre situation personnelle ne vous permet pas cet engagement, il vous reste la possibilité d'écrire, de téléphoner à vos élus pour les interpeller si leur action ne va pas dans le bon sens. Cet activisme peut aussi être un moyen d'améliorer notre notoriété et notre visibilité.

Sans aucun doute, notre influence est limitée, mais en matière d'idées, il n'y a jamais eu de majorité immédiate, ce sont toujours des parties isolées qui finissent par s'agréger en prenant de la force. Ne renonçons pas ! C'est 20 siècles de civilisation qu'il s'agit de défendre !

Pierre Flottes

Rencontre avec le Préfet de l'Essonne



Tous les membres de l'ANMONM de l'Essonne remercient Monsieur Bertrand Gaume, Préfet de l'Essonne, pour son invitation à un déjeuner officiel le 17 mars 2023 à la résidence préfectorale.

Lors de ce déjeuner, de nombreux points concernant l'ANMONM sont abordés et Monsieur le Préfet propose de prévoir chaque année une réception à sa résidence au mois d'octobre avec les récipiendaires de l'Ordre national du Mérite et de la Légion d'honneur, de la promotion de novembre de l'année N-1 et ceux de la promotion de mai de l'année en cours.

Nous convenons également de prévoir la présence du corps préfectoral :

- lors des remises de prix aux jeunes du 2^e RSMV à l'IRBA de Brétigny,
- la remise des prix aux jeunes sapeurs-pompiers,
- pour l'Education citoyenne, la remise de prix au Rectorat,
- la participation de Monsieur le Préfet à notre assemblée générale,
- la visite de notre siège à Corbeil, rue de l'Arquebuse.

Tous les membres de l'ANMONM de l'Essonne remercient Monsieur le Préfet ainsi que Madame Linda Djearamin pour leur disponibilité à notre égard.



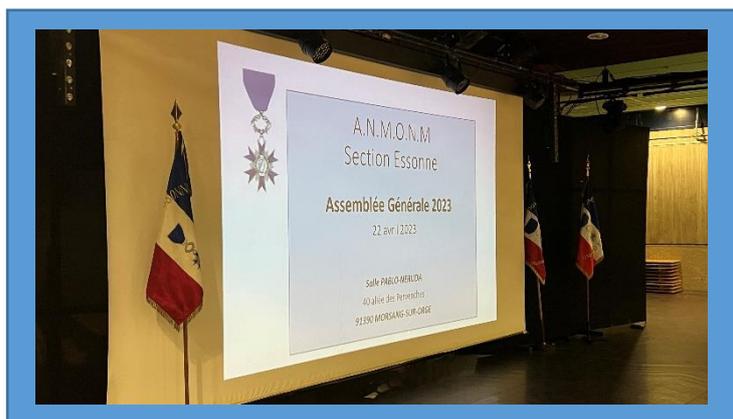
Assemblée générale 2023

L'assemblée générale s'est tenue le 22 avril 2023 dans la salle Pablo Neruda à Morsang-sur-Orge située au 40 allée des Pervenches, mise à disposition gracieusement par Madame la Maire de Morsang-sur-Orge, Marianne Duranton.

Monsieur Bernard Gaume, Préfet de l'Essonne, Monsieur Alexander Grimaud, Sous-préfet de Palaiseau, Monsieur Alexandre Touzet, vice-président du Conseil départemental, Madame Marianne Duranton, Maire de Morsang-sur-Orge, nous ont honoré de leur présence.

Cette réunion en présence des membres de notre section de l'Essonne, s'est déroulée selon l'ordre du jour suivant :

- Minute de silence pour les compagnons décédés.
- Rapport Moral par la secrétaire départementale.
- Rapport financier 2022 par la trésorière départementale.
- Rapport du contrôleur aux comptes.
- Mise aux voix des rapports par le Président.
- Élections (présentation des candidats, scrutin, dépouillement).
- Exposés des responsables de commissions.
- Programme d'actions 2023 et budget prévisionnel. Mise aux voix par le Président.
- Réponse du Président aux questions.
- Allocutions des personnalités présentes.
- Résultat des élections. Annonce par le Président.



Intervention de M. Marianne Duranton, maire de Morsang-sur-Orge



Intervention de M. Bertrand Gaume, préfet de l'Essonne

AG2023 - Rapport moral

Depuis notre assemblée générale le 21 mai 2022 à Arpajon, le comité s'est réuni tous les mois, le plus souvent à l'hôtel de l'Arquebuse à Corbeil, à défaut en visio-conférence. L'organisation du Comité en différentes commissions calquées sur celles de l'association nationale, a permis au cours de cette année de bien répartir les responsabilités dans les différentes actions.

Le Comité

Afin de permettre une meilleure organisation en interne, et donc plus d'efficacité, des fiches d'exploitation ou fiches de procédures ont été élaborées : qui fait quoi, quand, selon quelles modalités. Cela permet d'une part, d'anticiper lorsqu'un événement intervient, ou une action est à entreprendre, mais également offre, en cas de changement dans la composition du Comité, notamment pour les nouveaux entrants, un outil permettant d'être informé et d'agir rapidement. Ont déjà été élaborées les fiches : organisation de manifestations, organisation de l'AG, relations avec les personnalités, décès, rôle du délégué de secteur. Plusieurs autres sont en projet.

Le Congrès national de l'ANMONM s'est tenu à Nancy, du 22 au 24 juin 2022, 4 membres du Comité étaient présents. Une large place a été faite à la jeunesse. Le congrès a travaillé sur son organisation, sur la question de la baisse des effectifs en officialisant un Grenelle des effectifs dont je parlerai tout à l'heure, et sur les moyens à mettre en œuvre afin que le siège puisse continuer à assurer ses fonctions centrales de l'association. En particulier, des mesures de gestion ont été adoptées : elles vous ont été expliquées dans la lettre jointe à l'appel de cotisation 2023. Je rappelle les trois résolutions adoptées :

- L'augmentation de 5€ de la cotisation annuelle à compter du 1er janvier 2023 (35€ au lieu de 30€)
- La modification de la clé de répartition siège/sections en 2023 (15€ pour la section et 20€ pour le siège).
- L'augmentation de l'abonnement annuel à la revue « Le Mérite », maintenu depuis 14 ans (16€ pour 4 numéros par an).

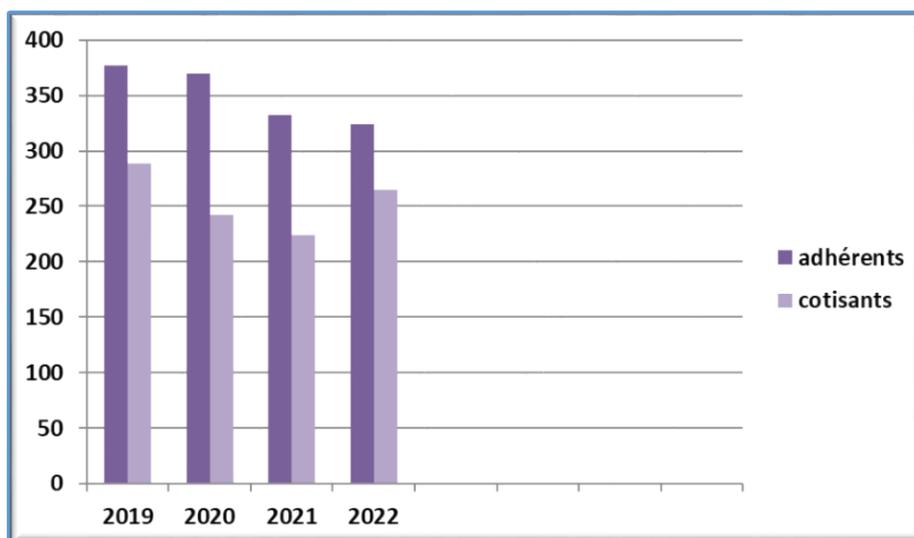
Les actions

Les actions prioritaires menées au plan national et au niveau de la section, reposent toujours sur 3 piliers « Recruter et fidéliser, Rassembler, Rayonner ».

Recruter et fidéliser

Le constat : L'évolution du nombre d'adhérents sur plusieurs années, au niveau national et au niveau local, montre une baisse constante de ces derniers, ce qui impacte les finances et donc les actions, et les contacts avec les nouveaux promus s'avèrent difficiles depuis la suppression de la remise des brevets.

Le constat pour notre section figure dans ce graphique.
370 en 2020, 332 en 2021, 324 en 2022.



Historique pour la section ANMONM91

Je rappelle que pour les adhérents n'ayant pas réglé leur cotisation, une procédure de suspension est mise en œuvre ; 14 compagnons ont été suspendus en 2022 (non-paiement des années 20, 21 et 22) et ont reçu un courrier dans ce sens.

S'agissant des promotions, globalement le nombre de personnes promues annuellement est en baisse.

En 2021-mai/juin et novembre : 54, pour 2022 : 42. Les informations individuelles (nom, adresse postale) permettant d'adresser un courrier de félicitations à chaque promu et faire connaître notre association sont toujours reçues avec retard (ainsi pour la promotion de novembre 22, les informations ont été reçues à la mi-mars 2023). La rencontre récente de notre Comité avec Monsieur le Préfet laisse présager une amélioration. Par ailleurs, les adhésions de la part des personnes nommées sont faibles :

En 2021 sur 54 promus, 8 ont adhéré ; en 2022, 4 sur 25 pour la promotion de mai/juin.

Recruter apparaît donc comme un axe majeur pour les actions dans les sections et au niveau national.

Cette situation a conduit à la mise en place d'un Grenelle des effectifs lors du Congrès tenu à Nancy, ce qui implique des actions à mettre en œuvre, conformément à la feuille de route, suite aux travaux de la Commission nationale « développement et prospective » à laquelle participe Jacky Henry.

« **Grenelle des effectifs** », nous en parlons dans notre convocation; de quoi s'agit-il ? d'un guide édité par la commission nationale, « Développement et Prospective » résumant la production d'une documentation sur la gestion d'actions, mise à la disposition des sections depuis la création de cette commission, en 2016. Ces documents sont le résultat d'entretiens menés avec les sections en n'en retenant que les bonnes pratiques en place. Votre comité s'est donc engagé dans son plan d'actions 2023 à :

- ✓ Mieux faire connaître notre association dans le département.
- ✓ Développer le recrutement d'adhérents auprès des nouveaux nommés/promus, 2 contingents par an, en mai et novembre.
- ✓ Fidéliser les adhérents
- ✓ Sensibiliser les adhérents au règlement de leur cotisation en début d'année, cette formalité permettant la construction des budgets présentés lors de nos AG.

Pour notre section, j'ajouterais :

- ✓ L'obtention par la préfecture des listes annuelles des nommés et promus (délai court).
- ✓ L'entrée en contact avec les nouveaux nommés et promus, et également les anciens (on s'aperçoit que beaucoup ignorent l'existence de notre association).
- ✓ L'organisation d'une cérémonie à la préfecture des nouveaux nommés/promus, demandée de longue date ; ce point évolue enfin favorablement, suite à notre rencontre avec Monsieur le Préfet le 17 mars 2023.

Rayonner - Mieux se faire connaître :

- ✓ Il reste très important de se faire connaître auprès des autorités départementales afin de faire remonter, à ce niveau, les valeurs et engagements que nous défendons, notamment par la participation à toutes les manifestations citoyennes auxquelles nous pourrions être conviés. En particulier, la présence des membres du Comité et des adhérents aux cérémonies commémoratives est importante et permet de rencontrer les autorités locales et départementales.
- ✓ Notre présence aux cérémonies d'accueil à la citoyenneté en préfecture. Ce point n'a pas encore pu être mis en œuvre.
- ✓ Améliorer la communication.
 - Une fiche de présentation de notre section, personnalisée, illustrée par les photos prises lors de nos manifestations, a été éditée. Elle a été insérée dans la revue 31. Elle peut ainsi être remise aux autorités et aux personnes nouvellement promues.
 - La poursuite de la publication de la revue et l'élargissement de sa diffusion (2 revues éditées en 2022).
 - La publication d'articles dans la revue nationale Le Mérite.
 - La mise à disposition d'un site internet rénové et opérationnel (toujours en construction).
 - Une carte de visite est sur le point d'être éditée.

Rassembler

Les délégués de secteur au niveau local ont un rôle de cohésion entre membres de l'association. Ils permettent aussi de contacter les compagnons qui auraient oublié de payer leur cotisation.

9 délégués de secteurs. Le secteur A reste toujours à pourvoir. (Zone Est du département qui s'étend de Viry-Chatillon jusqu'à Vert-le-Petit en passant par Evry). Ce poste peut être tenu par un élu au comité, ou un adhérent coopté pour un an renouvelable, ce que font de nombreuses sections.

La publication d'un annuaire à jour est aussi un outil de cohésion entre compagnons.

La Commission Entraide et solidarité

La commission Entraide et Solidarité de l'Essonne est avant tout une équipe qui rayonne autour des délégués de secteurs. Elle combat également avec ses délégués de secteurs et des Compagnons volontaires, ce mal social qui porte atteinte aux valeurs de solidarité et de fraternité : **la solitude**.

Elle encourage les actions engagées contre cette souffrance du quotidien qui prospère trop souvent dans le silence et l'indifférence.

Elle incite les délégués de secteurs à prendre régulièrement contact avec les Compagnons qui le souhaitent afin de les aider à rompre l'isolement par un soutien moral et des visites régulières à domicile ou des appels téléphoniques. Une aide matérielle peut également être apportée.

Si vous-même avez connaissance de compagnons en difficultés que ce soit maladie, isolement, handicap au sens très large, détresse psychique, besoin d'urgence financier, hébergement, ou toute situation qui vous interpelle, n'hésitez pas à faire remonter l'information à votre délégué de secteur, pour qu'ensemble nous puissions appréhender au mieux les actions à entreprendre.

La jeunesse - Ce point est au cœur de nos actions.

Le prix de l'Education citoyenne et le concours scolaire d'affiche

- ✓ Le prix de l'Education citoyenne est une déclinaison au niveau départemental de la convention signée par l'Association nationale de l'ANMONM et le ministère de l'Education nationale et de la Jeunesse.
- ✓ Deux réunions ont eu lieu en juin et octobre avec la Direction académique pour établir les modalités d'organisation du Prix 2022/ 2023 au niveau de l'Essonne.
- ✓ Les dossiers devaient parvenir à la Direction académique fin mars 2023. Au 14 avril aucun dossier n'avait été transmis. Le jury n'a pu être réuni.
- ✓ Cette absence de dossier pour le Prix de l'Education Citoyenne n'est pas particulière à l'Essonne. Ceci a été évoqué au niveau national car plusieurs sections ont connu le même problème.
- ✓ Une nouvelle réunion sera organisée avec la Direction Académique pour envisager de nouvelles modalités.

Après les deux années de crise sanitaire au cours desquelles le Prix n'avait pu être remis, nous voyons que la remise en route est difficile.

Prix visant à promouvoir et à diffuser les actions citoyennes par les Jeunes Sapeurs-Pompiers de l'Essonne (JSP).

Une convention nationale a été signée entre la Fédération nationale des Sapeurs-Pompiers de France et le Président de l'Association nationale des membres de l'ANMONM. Dans ce cadre il a été décidé de décliner cette convention au niveau départemental. Cette convention a été signée le 14 septembre 2022 entre le président Pierre Flottes et Mr Paris président de l'Union départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Essonne. UDSP91

Cette convention a pour objet de mettre en valeur, par le **prix de l'engagement citoyen**, les actions des jeunes sapeurs-pompiers, à travers des actions individuelles remarquables dans le cadre de la vie privée, ou collectives réalisées par une section de JSP et leur encadrement.

Le prix délivré au niveau du département, peut ensuite être transmis au siège de l'ANMONM en vue de l'attribution d'un prix national.

Au niveau du département, après pré-classement des dossiers par l'Union départementale des sapeurs-pompiers de l'Essonne (UDSP91), un jury composé de membres de l'UDSP91 et de l'ANMONM91, attribue les prix : un trophée nominatif pour le prix individuel, et un trophée pour le prix collectif.

Pour ce dernier prix nous remercions notre Compagnon Gaëtan Ader, sculpteur de renom, avec qui nous travaillons en partenariat pour l'élaboration des récompenses. Je souhaiterais citer quelques-unes de ses œuvres dont il a été fait état dans notre revue : Le Mémorial au joueur de cornemuse Bill Millin à Colleville-Montgomery en Normandie ; la Stèle de l'Appel du 18 juin 1940 à Juvisy-sur-Orge. Nous espérons présenter l'œuvre créée pour les JSP lors de l'assemblée générale 2024.

Le Service militaire volontaire SMV

A la suite de la convention locale de partenariat avec le lieutenant-colonel responsable de cette action sur l'ancienne base aérienne 107 à Brétigny, déclinant au niveau local la convention nationale, nous remettons des prix aux jeunes les plus méritants du **2^e RSMV** Régiment Service Militaire Volontaire. Un chèque est remis au plus méritant de la cohorte, des félicitations pour 1 ou 2 autres jeunes, et remise d'une médaille à tous.

Les partenaires professionnels en partenariat avec le SMV sont divers : sécurité, logistique, aéroportuaire, Disney, restauration, fibre...

L'engagement financier est important au vu du nombre de cohortes récompensées.

Pour rappel : 2019 : 4 cohortes, 2020 : 2 cohortes (dû à l'impact Covid), 2021 : 6 cohortes (dû à l'impact Covid),

En 2022 : 9 cohortes, la situation étant redevenue normale, nous avons donc eu 9 jurys et 9 remises de prix :

Jurys & remises de récompenses :

- ✓ Jury le lundi 7 février 2022 et la remise des récompenses le jeudi 17 février 2022 lors d'une remise de calots ; sont concernées 2 cohortes (arrivées en septembre 2021).
- ✓ Jury le mardi 8 mars 2022 et la remise des récompenses le vendredi 25 mars 2022 lors du lever des couleurs ; sont concernées 2 cohortes (arrivées en novembre 2021).
- ✓ Jury le mardi 10 mai 2022 et la remise des récompenses le mercredi 25 mai 2022 lors du lever des couleurs ; une cohorte arrivée en janvier 2022, la seconde en février 2022.
- ✓ Jury le mercredi 27 juillet 2022 et la remise des récompenses le vendredi 19 août 2022 lors du lever des couleurs.
- ✓ Jury le jeudi 17 novembre 2022 et la remise des récompenses le jeudi 8 décembre 2022 lors d'une remise de calots ; 1 cohorte arrivée en septembre 2022.

Autres participations :

L'ANMONM 91 était également présente, lors de plusieurs autres remises de calots, aux inaugurations de la nouvelle bibliothèque et du nouveau gymnase du SMV ainsi qu'à la visite de Madame Patricia Miralles, secrétaire d'Etat, auprès du ministre des Armées, chargée des Anciens combattants et de la Mémoire.

Autres actions 2022

- ✓ Achat d'un nouveau drapeau et du baudrier pour la section. Cet achat bénéficie d'une subvention de 300€ du Conseil départemental. Ce drapeau est attribué à Bernard Malbrun.
- ✓ Pour les remercier de leur engagement et de leur dévouement dans notre section, des cadeaux ont été remis à Louis Dejean, ancien président, Dominique Perrier, trésorière, Josette Huard secrétaire adjointe.
- ✓ Achat d'un téléphone portable et d'un abonnement free de 2€. Il ne permet pas le transfert d'appel, mais tout message est envoyé sur une adresse mail. (numéro : 07 49 58 00 49)
- ✓ Comité d'entente : cette association dont le siège est à Corbeil regroupe les associations qui ont des bureaux à l'hôtel de l'Arquebuse à Corbeil, lieu de nos réunions mensuelles. Nous participons à la réunion annuelle qui traite des sujets communs (état du bâtiment) et des cérémonies officielles sur Corbeil.

Réunions et Manifestations

Le Congrès national 2022 de l'ANMONM a eu lieu en juin à Nancy. La revue 'Le Mérite' a fait un large compte-rendu de cette manifestation, la vie de notre association y étant toujours bien représentée, un encouragement à s'abonner. Une large place a été faite aux jeunes en particulier par la remise des prix de la citoyenneté.

Cette réunion a été suivie d'une cérémonie au monument aux morts Désilles. A l'occasion du Congrès et du cinquantenaire de l'association, le flambeau du relais sacré de la Flamme de l'Arc de Triomphe a été apporté sur place et ravivé devant le monument Désilles.

Manifestations

Matinée Tirage des ROIS le 26/03/2022, salle municipale des fêtes de Gometz-La-Ville, mise à disposition gracieusement par Madame le maire Edwige Huot-Marchand. La conférence sur le thème, « Indochine, paroles de soldats » était assurée par Mr Jean-Marc Thomas, commandant de réserve d'artillerie et président de l'Union nationale des combattants du XV^{ème} arrondissement de Paris. 65 compagnons étaient présents.

Assemblée générale le 21 mai 2022 à Arpajon.

Visite du musée de la gendarmerie à Melun le 13 octobre 2022.

Soirée bleue le 18/11/2022 à Breuillet, mise à disposition grâce à notre compagnon Bernard Sprotti. Conférence du compagnon Philippe Laville sur Madagascar. 42 compagnons étaient présents.

Remerciements

Et nous attendions la présence de **Marie-Thérèse Leroux** chargée des dossiers de remise de prix de l'éducation citoyenne dans notre section pendant plusieurs années et qui a déménagé à Pornic : nous la remercions pour son engagement et de tout le travail accompli, et lui remettons un petit cadeau.



AG2023 - Rapport financier

Ce rapport des comptes de la trésorerie pour l'année 2022 est présenté par Maryvonne KALTENBACH, trésorière.

Cet état de trésorerie, clôturé le 31 décembre 2022, a été transmis au siège de notre association selon les règles établies, et soumis à l'examen du Contrôleur aux comptes de notre section, notre compagnon Philippe DUPONT, qui a examiné la régularité et la tenue des comptes.

Quelques précisions sur les comptes présentés :

Comme chaque année, ces comptes sont regroupés par poste, et font apparaître les recettes regroupées par catégories, pour un total de 22862,70 € ainsi que les dépenses regroupées également par catégories pour un total de 22128,57 €.

Pour 2022, nous avons donc un solde positif de 734,20 €

Sur ce résultat 2022, vous remarquerez, par rapport au bilan 2021, une forte augmentation concernant les charges liées aux fournitures administratives, à l'assurance mais aussi aux manifestations que nous avons pu reprendre après 2 ans de distanciation.

Pour la première fois depuis plusieurs années, nos recettes liées aux cotisations sont en augmentation. Nous le devons à l'investissement des délégués de secteurs et notamment à nos compagnons Jacky Henry et Edouard Pierrat qui se sont particulièrement investis sur deux secteurs sans délégué, merci à eux deux. En 2022, le nombre de cotisants est de 265 pour 309 adhérents soit 85,8 %.

Le montant des dons effectués par les compagnons est également en forte progression (3126 € en 2022 à comparer avec 2012 € en 2021). Nous remercions ces généreux compagnons pour leur soutien.

Le montant des abonnements à la revue « Le Mérite » connaît un redressement après avoir connu une chute continue au cours des 6 précédents exercices. Souhaitons que l'augmentation en 2023 ne vienne pas freiner cet élan.

Concernant les intérêts bancaires, nous avons bénéficié de l'augmentation des taux du livret passant de 0,5 % en début d'année à 2 % en fin 2022, ce qui a engendré une augmentation significative du montant des intérêts perçus.

Nous disposons donc au 31 décembre 2022 de 13921,49 €.

Tels sont les comptes 2022 qui sont présentés au vote de l'Assemblée à l'issue de la prise de parole de notre Compagnon Philippe Dupont, contrôleur aux comptes.



Association Nationale des Membres de l'Ordre National du Mérite

Section Essonne

Assemblée Générale du 22 avril 2023 à Morsang sur Orge

SITUATION DE TRESORERIE AU 31 DECEMBRE 2022

Charges - Dépenses 2022			Produits - Recettes 2022		
N° de poste	Intitulé	Montant	N° de poste	Intitulé	Montant
FOURNITURES			FOURNITURES		
606400	Fournitures administratives	1 176,62 €	707100	Cessions d'articles ONM	208,00 €
606800	Autres fournitures	326,00 €	708800	Produits activités annexes	0,00 €
607100	Acquisition autres articles	131,75 €	708822	Abonnements revue	2 002,00 €
607200	Acquisition d'articles ONM	260,29 €			
CHARGES			DONS		
616000	Assurances	149,15 €	771310	Dons adhérents	3 126,00 €
FONCTIONNEMENT			MANIFESTATIONS		
REVUE (623622)	Reversement abonnement	2 002,00 €	758000	Assemblée générale	2 246,00 €
AUTRES (623700)	Publications	1 293,60 €	758010	Autres manifestations	1 000,00 €
MANIFESTATIONS					
625700	Assemblée générale	2 188,91 €			
625710	Autres manifestations	1 883,64 €			
FRAIS DE FONCTIONNEMENT					
626100	Frais postaux	1 557,03 €			
626200	Frais de télécommunications	24,00 €			
627000	Services bancaires	87,36 €			
ABANDON DE FRAIS			ABANDON DE FRAIS		
628800		5 281,22 €	771330		5 281,22 €
COTISATIONS rétrocessions			COTISATIONS		
658622	Quote-parts	4 740,00 €	756022	Cotisations	8 850,00 €
AUTRES CHARGES			PRODUITS FINANCIERS		
671300	Dons (comité d'entente)	30,00 €	760000	Intérêts bancaires	149,55 €
671312	Entraide cotisations - abt	197,00 €			
671340	Prix du civisme pour la jeunesse	800,00 €			
671342	Prix éducation citoyenne	0,00 €			
	TOTAL GENERAL	22 128,57 €		TOTAL GENERAL	22 862,77 €

Résultat de l'exercice **734,20 €**

Répartition des avoirs au 31/12/2022

Compte courant 2 647,50 €

Compte sur livret 11 058,76 €

Caisse 215,23 €

SOLDE AU 31 décembre 2022 13 921,49 €



SECTION ESSONNE

ASSOCIATION NATIONALE
DES MEMBRES DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE
Reconnue d'utilité publique (décret du 28-01-87)

Rapport du contrôleur aux comptes
Exercice 2022

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, Chers Compagnons,

C'est depuis l'exercice comptable de 2013 que le mandat de contrôleur aux comptes m'a été attribué et renouvelé chaque année par le Bureau du Comité de notre Section. Je suis honoré de cette confiance.

Je rappelle que contrôleur aux comptes *d'une association* est une personne bénévole, désignée par le Bureau du Comité de notre section. *La mission du contrôleur aux comptes consiste dans la vérification de l'enregistrement des opérations dans les comptes, de la régularité et de la sincérité du compte d'exploitation et du bilan, de la tenue effective des registres obligatoires des procès-verbaux des réunions du Bureau du Comité de la section et des assemblées générales.*

En aucun cas le contrôleur aux comptes ne doit s'immiscer dans la gestion de l'association. La régularité et la sincérité des comptes sont donc les bases essentielles de cette mission, que le contrôleur certifie dans son rapport. Des observations et réserves peuvent naturellement être formulées.

Afin de vérifier l'exactitude et la sincérité des comptes de l'exercice 2022, j'ai rencontré le 25 Février 2023, Madame Maryvonne KALTENBACH, trésorière de notre section départementale.

Un double de la situation 2022, ainsi que le dernier relevé bancaire de l'année 2022 m'avaient été préalablement fournis.

J'ai vérifié que le solde correspondait bien à celui indiqué dans les états financiers fournis à l'Association Nationale. Cette année, j'ai également procédé à 9 points de contrôle. Toutes les questions posées ont trouvé une réponse. Toutes les pièces comptables demandées m'ont été présentées et correspondent aux écritures comptables. Plus d'une trentaine de pièces comptables auront ainsi été analysées.

Sur la base des éléments consultés, la comptabilité 2022 de la section m'est apparue convenablement tenue à la fois sur le plan des justificatifs présentés et sur celui des méthodes, sans observation, ni réserve.

Pour conclure, les membres présents et ceux éventuellement détenteurs de pouvoirs, peuvent approuver les comptes présentés par la Trésorière et, conformément aux statuts et au Règlement Intérieur, accorder quitus aux membres du Bureau de la Section.

Un exemplaire de ce rapport est remis à la Trésorière pour être joint au rapport financier au titre de l'exercice 2022.

Je vous remercie de votre attention.

A Morsang-sur-Orge, le 22 Avril 2023
Philippe DUPONT
Contrôleur aux Comptes ANMONM 91

AG2023 – Elections

Tous les compagnons ont reçu par courrier une invitation pour participer à l'assemblée générale 2023 de la section de l'Essonne. Les membres de la section ne pouvant être présents, à jour de leur cotisation 2022 et justifiant d'un an de présence dans la section, ont été invités à renvoyer un pouvoir pour les élections.

Une fiche de candidature pour être membre du Comité et/ou délégué de secteur était jointe.

Aucun compagnon n'a fait acte de candidature pour être membre du Comité, ou ne s'est proposé pour être délégué de secteur (le secteur A est un secteur actuellement sans délégué).

Pour le renouvellement du tiers sortant, 5 postes étaient à pourvoir ; se représentaient :

• Jean-Claude LE ROUX -----



• Bernard MALBRUN -----



• Claude BARTOS -----



• Maryvonne SIEBERNALER -----



Résultats des élections

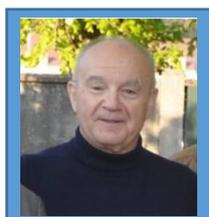
Nombre de Votants 115 dont 51 compagnons présents à l'assemblée générale.

Maryvonne SIEBERNALER avec 112 voix, Jean-Claude LE ROUX avec 112 voix, Bernard MALBRUN avec 112 voix et Claude BARTOS avec 111 voix ont été réélus.

CONSTITUTION DU BUREAU

Le bureau de l'association a été réélu comme suit, lors de la réunion du Comité le 10 mai 2023 :

• Président : Pierre FLOTTES -----



• Trésorière : Maryvonne KALTENBACH -----



• Secrétaire : Claudine MUCKENSTURM -----



• Secrétaire adjointe : Eugénie NURIT -----



Le mandat du contrôleur aux comptes, Philippe DUPONT, a été renouvelé pour une année.

AG2023 – Budget Prévisionnel 2023

Ce projet de budget est élaboré en tenant compte de la reprise de toutes nos activités (tirage des rois, Soirée bleue, et notre Assemblée générale 2023) mais également de nos actions auprès de la jeunesse telles le SMV, les prix de l'engagement citoyen et de l'éducation citoyenne.

Il tient compte des recettes impactées par un nombre décroissant d'adhérents depuis plusieurs années et d'un pourcentage de cotisations qui a du mal à dépasser les 80 %.

A la date de cette Assemblée générale 2023, 166 cotisations pour 309 adhérents soit environ 53,7% ont été perçues alors que la date limite du règlement des cotisations était fixée au 31 mars dernier.

PROJET DE BUDGET 2023					
DEPENSES			RECETTES		
Poste	Intitulé	Montant	Poste	Intitulé	Montant
Fournitures			Produits d'activités annexes		
	Fournitures administratives	1 000,00 €		Cessions d'articles ONM	250,00 €
	Autres fournitures	750,00 €			
Charges			Produits financiers		
	Assurances	150,00 €		Intérêts bancaires	270,00 €
Fonctionnement			Dons		
	Publications	1 250,00 €		Dons des adhérents	3 000,00 €
	Frais postaux	1 250,00 €			
	Services bancaires	90,00 €			
Manifestations	Assemblée générale	2 000,00 €	Manifestations	Assemblée générale	2 000,00 €
	Autres manifestations	1 500,00 €		Autres manifestations	600,00 €
ABANDON DE FRAIS		5 000,00 €	ABANDON DE FRAIS		5 000,00 €
Cotisations	Rétrocession cotisations	4 800,00 €	Cotisations	Cotisations	8 400,00 €
Revue	Reversement abonnement	1 800,00 €	Revue	Abonnement revue	1 800,00 €
Autres charges			Autres Subventions		
671300	Dons (comité Entente Essonne)	30,00 €	740000	Conseil Départemental	450,00 €
671310	Entraide	150,00 €			
671340	Civisme et prix citoyenneté	2 000,00 €			
TOTAL DES CHARGES		21 770,00 €	TOTAL DES PRODUITS		21 770,00 €

Passation de commandement au 2^e RSMV

Le 2^e Régiment du Service Militaire Volontaire (Brétigny) est passé, le jeudi 29 juin dernier, sous le commandement du lieutenant-colonel Gaëtan Langlois

Son prédécesseur, le lieutenant-colonel Pierre de Saint-Martin quitte le régiment où il avait pris le commandement voici 2 ans, pour le COMSIC (commandement des systèmes d'information et de communication), situé à Cesson-Sévigné près de Rennes.



Haie d'Honneur au lieutenant-colonel Gaëtan Langlois

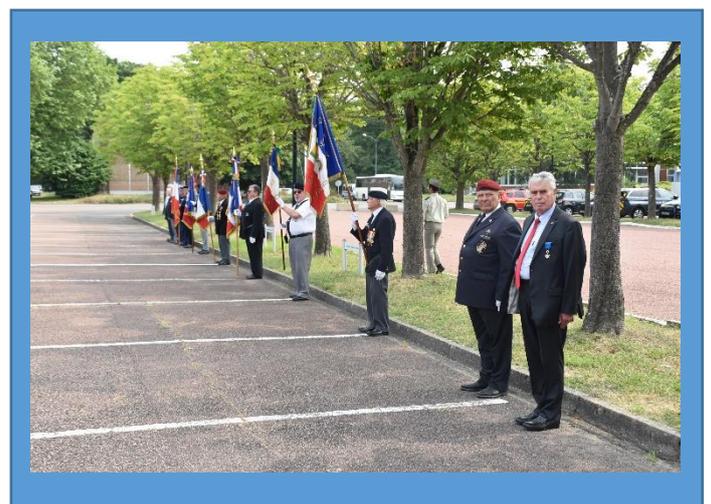
La cérémonie était présidée par le général de brigade Benoît Brulon, commandant le SMV, en présence de la directrice de la DSNJ (Direction du service national et de la jeunesse), le général de corps aérien Dominique Arbiol, le sous-préfet de Palaiseau Alexander Grimaud, la sénatrice de l'Essonne Jocelyne Guidez, les élus locaux, les partenaires de l'insertion professionnelle, les représentants des ordres nationaux et des associations d'anciens combattants.

Le lieutenant-colonel Gaëtan Langlois était précédemment affecté au 40^{ème} Régiment d'Artillerie (camp de Suippes – dépt. de La Marne).

Dans son Ordre du Jour, le général Brulon a rappelé le bilan du passage du lieutenant-colonel de Saint-Martin au 2^e RSMV :

« Sous votre commandement, vous réalisez un remarquable bilan avec 400 volontaires stagiaires et pas moins de 80 volontaires experts recrutés, formés et insérés. Votre action déterminante se traduit par un taux d'insertion des plus honorables dépassant les 75%. »

Notre association était représentée par Philippe Bruneau, Jean-Claude Le Roux et notre porte-drapeau national et départemental Bernard Malbrun.



Sortie - visite de la pagode d'Evry

Vendredi 12 mai 2023 est organisée une sortie commune ANMONM- SMLH, pour visiter la pagode Khanh-Anh d'Evry-Courcouronnes. Nous nous retrouvons à 9h aux portes de la Pagode située 8 rue François Mauriac à Evry.



Commence alors la visite de ce temple aux murs ocre jaune, surmonté d'une toiture aux tuiles vernissées façonnées en Chine, de dragons et d'une roue de vie aux 8 rayons au sommet du toit. Nous nous arrêtons devant le bouddha rieur à l'entrée avant de pénétrer dans cette construction visible depuis la nationale 7 en direction de Corbeil-Essonnes. Le temple Khanh-Anh est désormais le siège de la Congrégation bouddhique vietnamienne unifiée en Europe. Sa construction a débuté en juin 1995, financée par des dons.

Le temple a été inauguré par le Dalaï Lama en 2008.

On découvre 3 grandes tours dont la première est haute de 23 mètres et comporte 7 étages. Les cendres du grand fondateur y sont présentes à l'intérieur. De nombreux drapeaux bouddhistes internationaux flottent. Les couleurs ont une signification particulière ; le bleu symbolise 'la lumière du bouddha', le jaune 'la terre' et les 3 rouges 'les régions nord, centre et sud'. Un mémorial est présent, où est inscrite la devise gravée : « Morts pour la patrie »

Nous pénétrons dans la Grande salle des prières et sommes accueillis par le Grand Vénérable. La visite débute par une cérémonie d'accueil ; un collier de perles est offert à chacun, suit une démonstration des différents instruments se trouvant dans la salle.

La visite se termine par un repas typique pris dans le réfectoire.
Une bien belle visite si particulière et si dépaysante.



Frères Ancellin

Lundi 6 février en début d'après-midi, un petit groupe de compagnons (Dominique Perrier, Maryvonne Kaltenbach, Louis Dejean et Mme), se dirigent vers Versailles et la maison de retraite « Ma Maison », ancien manoir offert par la comtesse du Parc aux Petites Sœurs des Pauvres. Après différentes affectations ce bâtiment a fait place à un nouvel ensemble destiné à l'accueil des personnes âgées.

Nous venons rendre visite aux frères Ancellin, Raymond et Jacques, qui y ont pris pension depuis quelques années. Ces frères jumeaux, compagnons fidèles de notre ordre et bien connus autour de Saint-Chéron pour leur infatigable et généreuse activité locale (expositions diverses, sorties culturelles au profit des personnes âgées, etc.)

Ils nous accueillent chaleureusement, chacun dans son fauteuil où, nous disent-ils, ils passent le plus clair de leur temps. Il s'ensuit des réflexions sur les difficultés du grand âge, la fatigue, la solitude, la maladie, la taille de l'établissement qui engendre des comportements du personnel plus mécaniques qu'attentifs, etc. Mais toutes ces misères sont évoquées avec humour et une sorte de fatalisme dépourvu d'amertume.

Depuis cette visite, Raymond nous a quittés et c'est avec tristesse et émotion que nous lui rendons cet hommage solennel.



Claude Bartos

Afin de mieux nous connaître, voici le bref descriptif de notre compagnon, Claude Bartos, membre du Comité et vice-président de notre section de l'Essonne en charge de la Mémoire.

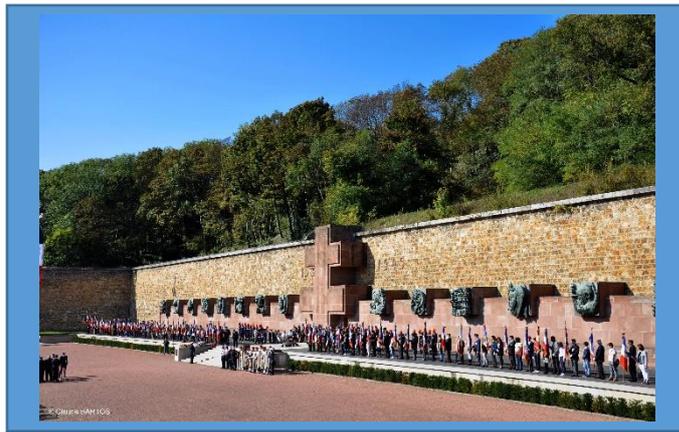
Claude est resté 17 ans au service de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre, en tant qu'enseignant puis directeur.

En 2008 il rejoint le conseil d'administration de l'ANMONM 91. Délégué de secteur, photographe, il a collaboré à la revue info durant plusieurs années.

Il est désormais

- délégué départemental de l'Essonne de La Fondation de la France libre,
- membre du Collège départemental du concours national de la résistance et de la déportation (CNRD),
- membre de la réserve préfectorale de défense et protection civile de l'Essonne (RPDPC91),
- membre du troisième collège de l'ONACVG de l'Essonne représentant les associations de mémoire.

C'est sous ces différentes attributions qu'il représente notre association au cours de commémorations ou manifestations dans le domaine de la mémoire.



Lucien Pelletier

UN COMPAGNON A L'HONNEUR



Le Président et les membres du Bureau adressent leurs plus vives, sincères et amicales félicitations à notre Compagnon de Crosne (secteur B), Lucien Pelletier, pour sa promotion au grade d'Officier dans l'Ordre des Palmes académiques.

Lucien, a été décoré par M. Jean-Pierre Polvent, président de l'Association des membres de l'ordre des Palmes académiques (AMOPA) lors du congrès international de l'association qui s'est tenu à Genève, en mai dernier.

Commandant de police honoraire, Lucien, résident secondaire dans le Var, est président de la section départementale de l'AMOPA depuis 2021.

Le Président Jean-Pierre Polvent dans son allocution a souligné l'investissement de Lucien :

« Après avoir été professionnellement formateur, puis formateur de formateurs de policiers et parallèlement fort investi dans le milieu associatif, depuis de nombreuses années, très attaché aux traditions et aux symboles républicains, il intervient auprès d'élèves et de jeunes pour

transmettre les valeurs de notre pays.

Il a publié, à la demande de maires, de nombreux opuscules consacrés à l'histoire locale et patrimoniale.

En tant que président de la section AMOPA Var qu'il a remontée en quelques mois, il œuvre avec son équipe, pour mettre à l'honneur notre devise « Servir et Partager », avec de fort belles réussites locales et à l'International, par le « Don du livre » en collaboration avec la Marine française.

Il s'est rapproché des autres ordres nationaux et ministériels, avec qui il entretient des liens étroits.

Jean-Claude Le Roux
Délégué du secteur B

Ramses II et moi

Dimanche 26 septembre 1976 : mission 3N 10/3472, mission logistique, banale qui consiste pour les C160 TRANSALL de la base aérienne 123 de Orléans Brécey, à transporter du fret sur la base aérienne de Djibouti dans la corne de l'Afrique et en rapporter en retour vers la métropole, sauf que...

Message urgent, il va falloir prendre du fret supplémentaire au Caire, qui n'est d'habitude qu'une escale technique, pour avitailler et permettre aux équipages de se reposer une nuit près des pyramides, avant de rejoindre Istres, plaque tournante logistique près de Marseille.

Le C160 A06 immatriculé FRAZB de la 61^e Escadre de transport d'Orléans Brécey armé par un équipage de l'Escadron de Transport 2/61 « Franche-Comté » va entrer dans l'histoire.

Il devra ramener en France un illustre passager, la momie du grand Ramsès II, gravement endommagée par des champignons microscopiques, ce qui nécessite d'être soignée par le CEA qui seul maîtrise cette technique.

Le Caire, dimanche 26 septembre 1976. Difficultés au départ, car le ministre égyptien de la culture vient de prendre conscience de sa responsabilité en autorisant Ramsès II à quitter son pays.

Il me demande : « et si l'avion se crashait ? ». Je l'assure évidemment que mon équipage et moi n'avons aucune envie d'arriver à cette extrémité, et finalement, l'argument décisif qui va le motiver est que l'état de santé de la momie la condamne inexorablement si rien n'est fait rapidement.

Nous finissons donc par décoller avec, en plus de Ramsès II, sa plus ardente, fan et défenseuse, Madame Christiane Desroches Noblecourt, future directrice du musée du Louvre, mais terrorisée à l'idée de monter dans un « avion de guerre » selon ses mots.

Pour la rassurer, nous l'invitons à prendre pendant le vol, un déjeuner pharaonique sur une couverture couleur kaki, étalée sur les lots de bord, brélée avec des chaînes en guise de table, nous commençons par un kir royal suivi de foie gras poêlé... Madame est conquise.

Une fois arrivés à Istres, il faut redécoller rapidement pour Paris-le Bourget, destination finale de Ramsès II, sauf qu'une fois arrivés : contre ordre : les autorités ne sont pas prêtes, il faut négocier avec les contrôleurs aériens français pour « visiter la France » depuis les Alpes jusqu'à l'ouest du Massif Central, afin de perdre 1h15 et arriver à l'heure souhaitée.

Finalement, nous nous posons au Bourget accueillis par la secrétaire d'État aux Universités, madame Alice Saunier-Séité, qui m'embrasse sur les deux joues, ainsi que par quelques ministres et ambassadeurs dont celui d'Égypte, et surtout par la garde républicaine, car le président de la République Valéry Giscard d'Estaing avait promis que Ramsès II serait reçu en France comme un souverain régnant.

Une fois soigné, Ramsès II est retourné en Égypte, le mardi 10 mai 1977, avec un autre Transall.

C'est grâce à cette position prise par la France pour soigner Ramsès II entre septembre 1976 et mai 1977, qu'aujourd'hui nous bénéficions exceptionnellement de la venue du sarcophage ancêtre de Ramsès II pour l'exposition qui se tient à La Villette du 7 avril au 6 septembre 2023.

Ps : en octobre 1976, quelques jours plus tard, j'ai reçu de Madame Christiane Desroches Noblecourt, quelques souvenirs relatifs à Ramsès II, dont une reproduction de Ramsès, offrant le vase d'Amon, ainsi que Ramsès sur son char avec le timbre correspondant, et surtout ces quelques mots :

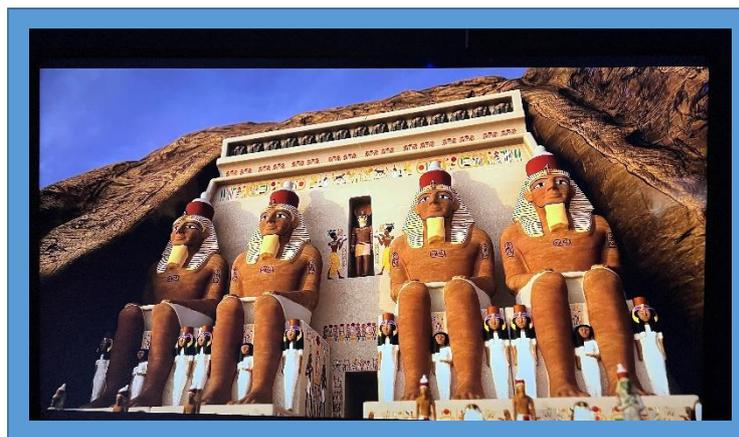
Pour le Commandant Etter,
Responsable du premier voyage aérien de Ramsès,
Pharaon reconnaissant.
Signé, Christiane Desroches Noblecourt
26 septembre 1976

Sortie – Visite exposition Ramsès II

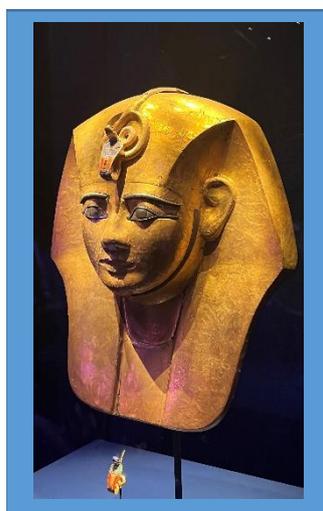
C'est en compagnie de membres de la Légion d'honneur de l'Essonne que nous nous rendons, le 5 juin 2023, à la grande Halle de la Villette de Paris pour visiter l'exposition « Ramsès et l'or des Pharaons ». Le spectacle est alors grandiose avec la richesse des 180 pièces exposées. Mais la pièce maîtresse est la présence du cercueil de Ramsès qui fait flotter un parfum d'Egypte antique au-dessus de Paris. Pour mémoire, il fallut attendre 1881 pour que Ramsès II soit redécouvert, en compagnie d'autres momies royales mises à l'abri par les prêtres de l'Egypte antique. Une découverte qui avait bouleversé le monde, alors qu'au milieu du 19e siècle, la tombe de Ramsès fut pillée par des voleurs. Les spécialistes pensaient alors que ces trésors étaient perdus à jamais.



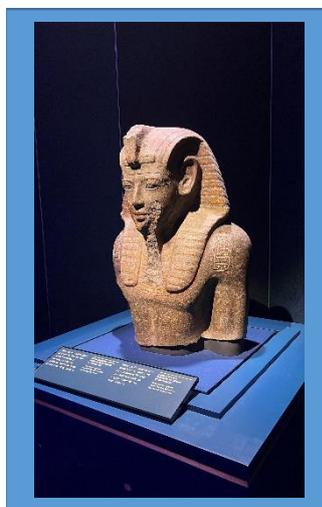
Statue de Ramsès II en sphinx faisant offrande d'une vasque à tête



Temple Abou Simbel - image représentant la construction originelle



Le Masque en bois doré du cercueil d'Aménémopé



Partie supérieure d'une statue en granodiorite de Mérenptah



Cercueil de Ramsès II

Retour sur notre traditionnel « Tirage des rois » du samedi 28 janvier 2023 à Gometz-la-Ville.

A cette occasion, une conférence est présentée par le général François Chauvancy,

Auteur depuis 1988 de nombreux articles et ouvrages de stratégie et géopolitique, il est consultant depuis 2016 sur les questions militaires au Moyen Orient auprès de Radio méditerranée internationale, et depuis mars 2022 consultant en géopolitique sur LCI notamment sur la guerre en Ukraine.

Durant son intervention, le regard du général Chauvancy, se porte non seulement sur les événements en cours, mais aussi sur les conséquences potentielles d'un tel conflit impliquant non seulement l'Union Européenne mais aussi la force militaire de l'OTAN.

Le rappel du « qui fait quoi » des belligérants permet d'élever le débat et surtout de comprendre les enjeux.

Enjeux tous autant militaires, que stratégiques, politiques, idéologiques, économiques, voir historiques. Ce point de situation bienvenu permet d'élucider certaines interrogations opérationnelles.

La rigueur de l'exposé est le vecteur d'une dimension d'observateur du conflit en Ukraine, conduisant à utiliser les faits et non l'aspect propagandiste des deux camps.



Ceci posé, le général Chauvancy, nous emporte par sa réflexion sur la guerre de communication que se livrent les participants au conflit.

Chacun peut alors apprécier la vision objective du général qui nous incite à la réflexion, grâce à ses éclairages successifs, concernant la situation opérationnelle où se dessinent les options tactiques des belligérants au quotidien. Le mur d'image qu'il nous propose apporte une dimension réaliste et de terrain du conflit.

Nous appréhendons la réalité du vécu des populations, leurs attentes sociétales, humaines, concernant leur territoire national, avec la « réintégration » de la Crimée, ainsi que la question de sa future appartenance à l'Union européenne.

Qu'en est-il de l'avenir, quelles sont les forces réelles en présence des deux armées avec leurs communications brouillées par les médias ?

Combien de temps va durer ce conflit, quels appuis et moyens attendre des alliés OTAN et UE ... sont des questions qui taraudent les états-majors et leur population.

Quelle est la place de l'Ukraine au sein de l'Europe et l'OTAN durant le conflit ? Que réserve L'OTAN et l'UE à l'issu de cette guerre tant en termes de moyens militaires que de financement ?

Enfin, l'ouverture aux questions permet des échanges très constructifs concernant l'avenir de l'Ukraine et ses capacités à rentrer dans le giron de l'Europe et de l'OTAN.

Exposé, échanges et discussions ravissent tous les participants à cette conférence menée de main de maître par le général François Chauvancy.



Nous terminons cette intéressante matinée par un traditionnel apéritif et tirage des rois



Soirée bleue du 17 novembre 2023

Nous vous invitons à réserver dans votre agenda
le vendredi 17 novembre 2023 pour assister à notre prochaine
« Soirée Bleue - 60^e anniversaire de l'ordre national du Mérite »



En présence de Monsieur Bertrand Gaume, préfet de l'Essonne et de Monsieur Patrick Sandevor, président de l'Association nationale de l'ordre national du Mérite, cette soirée évoquera l'historique de notre ordre.

17h30 : un dépôt de gerbe sera effectué au monument aux morts sur la place de l'ordre national du Mérite de Breuillet,

18h00 : conférence à la salle des Fêtes sur l'historique de l'ordre national du Mérite par le Commissaire général de division aérienne Michel Barbaux.

Une exposition sera également présentée en salle.

Salle des Fêtes « Gervais Pajadon »
42 Grande rue
91650 Breuillet



Avers

La décoration du Mérite est une étoile à 6 branches doubles émaillées de bleu, surmontée d'une bélière formée de feuilles de chênes entrecroisées.

Le centre de l'étoile est entouré de feuilles de lauriers entrecroisées ; l'avvers présente l'effigie de la République avec cet exergue « République française » et le revers deux drapeaux tricolores avec l'inscription « Ordre national du Mérite » et la date « 3 décembre 1963 ».



Revers

Nouveaux Adhérents

Voici la liste des nouveaux adhérents à la section de l'Essonne, par ordre alphabétique depuis notre dernière revue :

- Monsieur Vincent CARRÉ (commandeur)
- Monsieur Pierre CREPEL (chevalier)
- Madame DELEMME Marie-Claire (chevalier)
- Monsieur Michel DILL (officier)
- Monsieur Vincent FAUVELL-CHAMPION (chevalier)
- Monsieur Bertrand GAUME (chevalier)
- Monsieur Claude HUTTEAU (commandeur)
- Madame Bénédicte MAITRE (chevalier)
- Monsieur Marc NICOLLIN (chevalier)
- Madame Hélène RESSEGUIER (chevalier)
- Madame Sylvianne RICARDEAU (chevalier)
- Madame Sophie RIGAULT (chevalier)
- Madame Cécile TSHILENGE-BIRBA (chevalier)
- Monsieur Richard VILMONT (chevalier)



Changement grade depuis notre dernière revue

- Monsieur Philippe SAINT-RAYMOND (commandeur)
- Monsieur Jean-Claude LE ROUX (officier)



CARNET

Liste des décès dont nous avons eu connaissance depuis notre dernière revue :

- Monsieur Raymond ANCELLIN (92 ans, chevalier)
- Monsieur Guy BOURDEAU (90 ans, officier)
- Monsieur Roland BRESSON (88 ans, officier)
- Madame Raphaële CADE (49 ans, chevalier)
- Monsieur Georges COURTECUISSÉ (85 ans, chevalier)
- Monsieur Émile DIF (96 ans, chevalier)
- Monsieur Paul GENTY (89 ans, officier)
- Monsieur Michel LAZARUS (90 ans, chevalier)
- Monsieur François LEROUX (85 ans, officier)
- Monsieur Bernard PIERRE (92 ans, chevalier)
- Monsieur Gilles SIMONNET (90 ans, chevalier)



Nous présentons nos plus sincères condoléances à leur famille.

A.N.M.O.N.M.
Section Essonne



**Adresser votre
courrier à :**

A.N.M.O.N.M.
Section Essonne

Hôtel de l'Arquebuse
3 rue de l'Arquebuse

91100 Corbeil-Essonnes

Courriel : anmonm91@gmail.com
Téléphone : 07.48.58.00.49

La création de la section Essonne de l'A.N.M.O.N.M. remonte à 1979, à l'initiative de Roger Patrice PELAT et Jean-Jacques ROBERT.

Comme l'association nationale, dont elle est le relais à l'échelon départemental, la section Essonne a pour but :

- * d'assurer le prestige de l'ordre national du Mérite ;
- * d'apporter aux membres de l'ordre national du Mérite une aide morale et matérielle ;
- * d'organiser des manifestations à caractère philanthropique, social, culturel.

L'assemblée générale annuelle élit un comité de 15 membres au sein duquel est désigné un bureau.

Le Préfet de l'Essonne est Président d'honneur de la section

Vous avez une expérience à faire partager, des photos,
un article de fond d'intérêt général, des commentaires ou des suggestions,

n'hésitez pas à les envoyer
au comité de rédaction pour publication dans un prochain numéro.

Merci d'avance



Informations légales Revue-Info de la section ANMONM ESSONNE

Directeur de la publication : Pierre Flottes

Rédacteur en chef : Carl Attali assisté des membres du Comité

Editeur : ANMONM Section Essonne n° ISSN 2112-1516

Tirage : 400 exemplaires

Copyright © : toute reproduction, même partielle, des textes ou documents parus dans le présent numéro est soumise à l'autorisation préalable de l'éditeur et de la rédaction.